

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 15 octobre 2012  
Convocation du 9 octobre 2012  
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjoints

Nombre des conseillers  
élus : 23

BUREL Christophe - SPIELMANN Florence -  
WENGER Bernadette - TROESTLER Vincent

Conseillers en  
fonction :  
23

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre - SCHAEFFER Thomas  
BLEGER Mathieu - GOEPP Christian - METZ Sylvain -  
WEICKERT Jean-Luc - GUILLERMINET Didier - GRIMLER Damien

Conseillers présents  
et représentés :  
16

Absents excusés : M. WEBER Jean-Marc a donné pouvoir à Mme WENGER Bernadette  
Mme GEISTEL Anne a donné pouvoir à M. Jean-Luc WEICKERT  
M. MULLER Marc a donné pouvoir à M. TROESTLER Vincent  
M. BUCHMANN Philippe  
M. FISCHER Serge

Absents : Mme HUBER Cathie – Mme SERBONT Christine – M.KURZ Christophe  
M.GUNTZ Frédéric – M.STOEFFLER Patrick

M.BLEGER Mathieu est arrivé au point IX.

## **I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012** N°80/12

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2012.

14 P - 1A.(M.GRIMLER)

## **II DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER** N°81/12

### **1) BECK/MARQUES** N°81a /12

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier bâti sis 41 rue du Gal de Gaulle, d'une superficie totale 257 m<sup>2</sup>, cadastré en section 1 n° 22 (250 m<sup>2</sup>) et n° 278 (7 m<sup>2</sup>) appartenant à Mme Angélique BECK.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

## **2) HOELTZEL/PUTHOD**

N°81b/12

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier bâti sis 11 rue Alfred Kastler, d'une superficie totale 498 m<sup>2</sup>, cadastré en section 13 n° 391/236 appartenant à M & Mme Pierre HOELTZEL.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

## **3) STOETZEL/JEANVOINE**

N°81c/12

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier bâti sis 12 rue des Rosiers, d'une superficie totale 486 m<sup>2</sup>, cadastré en section 45 n° 205/90 appartenant à Mme Séverine STOETZEL.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

## **4) ACKER/PARDO**

N°81d/12

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier bâti sis 18 rue des Acacias, d'une superficie totale 586 m<sup>2</sup>, cadastré en section 9 n°90/18 appartenant à M. Dominique ACKER.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

## **III CHOIX PROJET IMMOBILIER – ANCIENNE PROPRIETE BIRRY-HOFFMANN**

N°82/12

Monsieur le Maire présente le projet immobilier, comprenant la construction de 3 immeubles collectifs ou intermédiaires au 57 rue du Gal de Gaulle, discuté et retenu lors des Commissions réunies en date du 23/09/2012.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de membres présents et représentés, de retenir le projet du cabinet d'architectes « SAS d'Architecture Marc THOMAS », présenté par « Pierres et Territoires de France-Alsace ».

Le projet sera soumis pour avis au préalable aux Architectes des Bâtiments de France.

## **IV REFECTION PARTIELLE PARKING - SALLE SOCIOCULTURELLE**

N°83/12

Le parking arrière de la salle socioculturelle nécessite une remise en état du caniveau et des travaux de rebouchage des fissures.

Par ailleurs, suite aux multiples squattes à l'arrière de la salle socioculturelle, il convient d'en sécuriser son accès.

Aussi, Monsieur Christophe BUREL, adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal d'une part, de réaliser des travaux de réfection partielle du parking situé à l'arrière de la salle socioculturelle et d'autre part, la mise en place d'une clôture.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, à passer commande auprès de la société GREDER pour un montant TTC de 11 401,08 € pour les travaux de remise en état du parking et à passer commande auprès de la société HEDA pour un montant TTC de 9 447,43€ pour la fourniture et la pose d'une clôture.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif au compte au compte 21318-230.

## **V GRILLAGE TERRAIN TENNIS**

N°84/12

Les ballons de football tombent régulièrement sur les courts de tennis et afin de pouvoir les récupérer, les portillons et le grillage sont régulièrement détériorés.

Aussi, Monsieur Vincent TROESTLER, adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal de réaliser une nouvelle clôture autour du terrain de tennis de la Concorde et de faire poser un pare ballon au-dessus du terrain de tennis, et soumet 2 devis.

Après délibération et sur avis de la Commissions des Associations en date du 8/10/2012, le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, à passer commande auprès de la société C.S.E. pour un montant TTC de 30 523,12 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif au compte 21318-231.

## **VI VIDANGE ET RENFORCEMENT DES BERGES – ETANG DE PECHE**

Ce point est ajourné.

## **VII FIXATION TARIFS LOCATION TERRAINS**

N°85/12

### **1) Baux ruraux**

N°85a/12

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de location des baux ruraux applicables à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Après délibération, vu les tarifs fixés par la Chambre d'Agriculture, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de se baser sur les barèmes de la Chambre d'Agriculture, soit une hausse de 2,67%.

### **2) Autres locations de terrains**

N°85b/12

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs de location des terrains suivants :

- terrains situés à l'arrière de la rue des Faisans
- terrain situé rue des Courlis à l'arrière de la propriété de M. & Mme PERROT
- terrains situés au lieu-dit « Im Baerweg » à l'arrière du Magasin « Leclerc Express ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'augmenter les tarifs de location pour les terrains visés ci-dessus de 2,67% pour l'année 2012.

## **VIII BULLETIN MUNICIPAL FIN D'ANNEE**

N°86/12

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les différents devis des imprimeurs pour la confection du bulletin de fin d'année 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de retenir l'offre de l'imprimerie JUNG pour un montant TTC de 3 182,18 € .

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif au compte 6231.

**IX**      **CHOIX BUREAU D'ETUDE – REFECTION DE RUES**

N°87/12

Dans le cadre des travaux prévus pour la réfection des rues de Lattre de Tassigny, des Chênes, des Tilleuls et des Sapins, Monsieur le Maire présente l'analyse des offres suite à la Commission d'appel d'Offres du 5 octobre 2012 pour le choix du maître d'œuvre.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de retenir le bureau d'étude TOPOS AMENAGEMENT pour un montant TTC de 18 896,80 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif au compte au compte 2152-310.

**X**      **SUBVENTIONS**

N°88 /12

**1) La Concorde**

N°88a /12

Monsieur Vincent TROESTLER, adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association la Concorde pour l'achat d'un nouveau téléviseur et d'une nouvelle parabole.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une subvention à l'association la Concorde d'un montant de 241,€.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574.

**2) FCD**

N°88b/12

Monsieur Vincent TROESTLER, adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention du Football Club de Duttlenheim pour l'achat d'une traceuse à rouleaux.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une subvention au FCD d'un montant de 120 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574.

**3) CCAS**

N°88c/12

Dans le cadre de la soirée « Les Rockeurs ont du cœur » organisée par le CCAS le 12 janvier 2012, Madame Bernadette WENGER, adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal d'y participer.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une subvention de 1 000 € au CCAS.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574.

**XI**      **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

N°89/12

Dans le cadre de la convention « Enfance & Jeunesse » signée en date du 23/12/2008 avec la CAF du Bas-Rhin, Madame Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire, soumet au Conseil Municipal le renouvellement de cette convention, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, à signer la nouvelle convention « Enfance & Jeunesse » établie par la CAF.

Vu la délibération en date du 27 juin 2012 créant un poste de CAE,

Considérant la difficulté de recruter un CAE répondant au profil souhaité,

Considérant que le taux de fréquentation important de l'ALSH 1 durant la pause méridienne nécessite une personne supplémentaire,

Mme Florence SPIELMANN, adjointe au Maire, propose de :

- fermer le poste de CAE créé par délibération en date du 27 juin 2012
- créer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 12 heures hebdomadaires pour une durée de 6 mois à compter du 16 octobre 2012

**XIII DIVERS ET INFORMATIONS**

Le Conseil Général a accordé une subvention pour les travaux de relevage de l'orgue.

Le rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes de Molsheim Mutzig peut être consulté en mairie.

Le Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage peut être consulté en mairie.

Suite à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la société QUIRI et Cie, le Commissaire Enquêteur a rédigé un rapport et des conclusions motivées consultables en mairie.

Une réunion sur le Grand Hamster aura lieu à la mairie d'Altorf le vendredi 19 octobre 2012 à 20 heures avec les agriculteurs.

A la rentrée 2012, l'école Jean Hans ARP a bénéficié d'une réouverture de classe. Monsieur le Maire remercie Mme Spielmann, le corps enseignant et les parents d'élèves pour leur implication dans la défense de ce dossier.

170 élèves sont inscrits à l'école primaire JHA répartis en 8 classes dont plus de 100 sont inscrits à l'ALSH1.

110 élèves sont inscrits à l'école maternelle Tomi Ungerer répartis en 4 classes dont 30 inscrits à l'ALSH2.

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 11 novembre 2012.